



Sommaire

PRECIPITATIONS	p 2
DEBITS DES COURS D'EAU	p 3
LES AQUIFERES	p 5
ETAT DES BARRAGES	p 6
CONCLUSIONS	p 7
LES INDICATEURS	p 7

APRES LES LOIS DE 1964 ET DE 1992 UNE NOUVELLE LOI SUR L'EAU

DIRECTION REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT DE
BOURGOGNE

SERVICE DE L'EAU
& DES MILIEUX AQUATIQUES

10 Boulevard Carnot 21000 Dijon
Tél: 03 80 68 02 30 - Fax 03.80.68.02.40

Mél:

sema@bourgogne.environnement.gouv.fr

CONCEPTION ET REALISATION
A. MARECHAL - M. POINSOT

Production autorisée sous réserve d'en mentionner la source

Le projet de loi approuvé par le Conseil des ministres du 27 juin et déposé le même jour à l'Assemblée Nationale, pour une promulgation probable en 2002, poursuit 5 objectifs principaux :

1 – Renforcer la transparence, la démocratie et la solidarité dans les services publics de l'eau et de l'assainissement

2 – Mieux appliquer le principe pollueur-payeur et soumettre au Parlement la définition des règles relatives aux redevances de bassin et le contrôle des programmes pluriannuels d'intervention

3 – Améliorer la décentralisation dans l'aménagement et la gestion des eaux

4 – Renforcer l'exercice de la police de l'eau

5 – Transposer dans le droit français la directive du 23 octobre 2000 fixant le cadre d'une politique communautaire de l'eau

La grande presse s'est fait l'écho de certains de ces objectifs. Inf'eau y reviendra au cours des mois prochains.

Cette loi réforme en profondeur la loi du 16 décembre 1964 ; la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, faisant de l'eau un « patrimoine commun de la nation » et instaurant « une gestion équilibrée de la ressource en eau », n'est en rien remise en cause: elle est amendée sur certains points, d'autres dispositions sont renforcées.

Ainsi, l'action des services de l'Etat dans l'exercice de la police de l'eau devrait-elle gagner en efficacité; par exemple :

- l'ensemble des captages d'eau destinés à l'alimentation humaine, quelle que soit leur date de création, devrait disposer d'un périmètre de protection immédiat, au terme de procédures à simplifier et à mettre en cohérence avec les outils de gestion de la qualité des eaux à l'échelle de l'ensemble d'un bassin versant (notamment les programmes d'action contre les nitrates en zones vulnérables)

- les eaux souterraines devraient pouvoir être mieux protégées, grâce aux dispositions portant sur les zones de sauvegarde de la ressource en eau déclarées d'utilité publique pour l'approvisionnement actuel ou futur en eau destinée à la consommation humaine

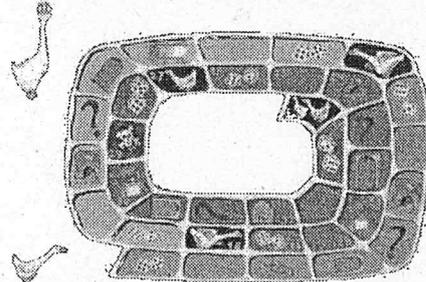
- la loi permettrait de prendre en compte les effets cumulés de différents ouvrages implantés dans un même bassin hydrographique, de regrouper plusieurs demandes dans le cadre d'une même instruction commune et encore d'ouvrir à l'administration la faculté de s'opposer aux opérations soumises à déclaration qui portent atteinte gravement à l'environnement.

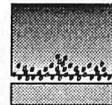
Il s'agit encore d'un projet ! Parallèlement, le dispositif réglementaire issu de la loi de 1992 continue lui-même d'être amélioré et renforcé: entre autres avancées, on peut citer le projet, pas encore tout à fait abouti, d'une nouvelle rubrique du « décret nomenclature » du 29 mars 1993, soumettant à autorisation ou à déclaration, suivant l'importance de leur incidence, les constructions d'ouvrages dans le lit majeur des cours d'eau; il s'agit là également d'un outil efficace pour mieux préserver les champs d'expansion des crues et limiter l'aggravation des inondations dans les zones habitées.

Par ailleurs, la « loi Pêche » du 29 juin 1984, incorporée au code rural, comporte de nombreuses dispositions, maintenant bien connues, qui complètent ce dispositif (débit réservé, travaux dans le lit des cours d'eau, etc.).

Un « jeu de lois » complexe au bénéfice de notre bien le plus précieux... sans lequel la vie ne serait pas possible !

UN JEU DE L'OEI COMPLEXE...





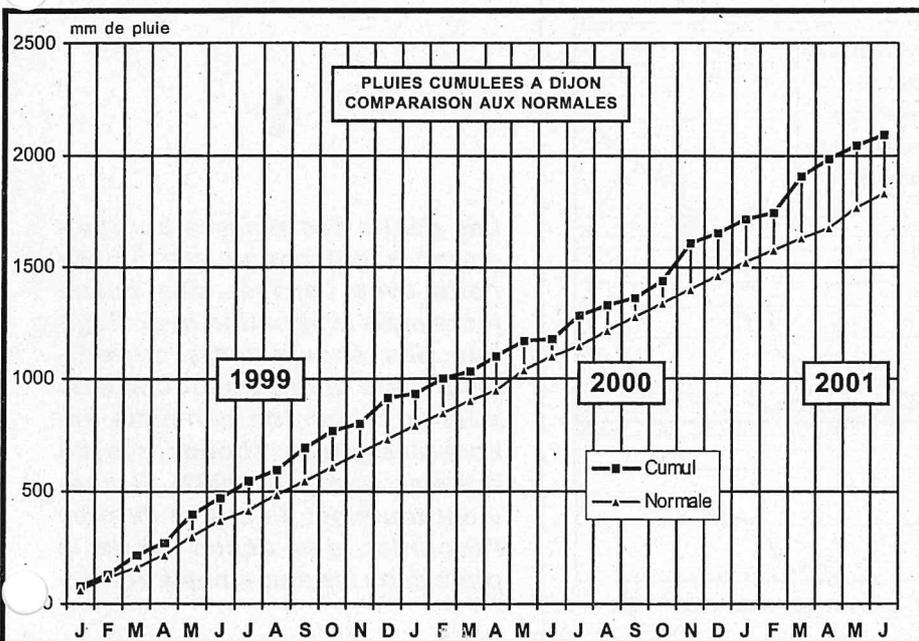
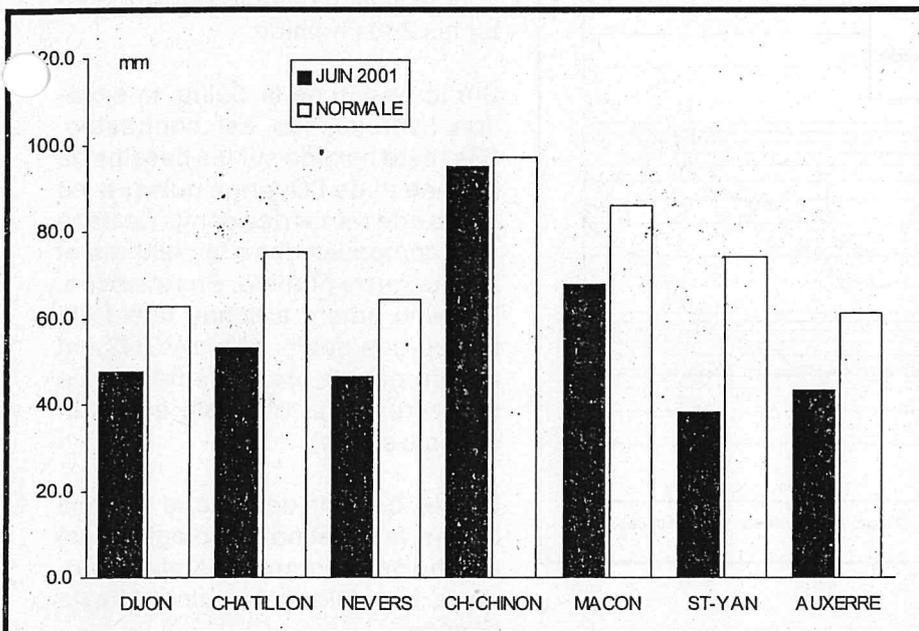
Après la pluie....le beau temps !

STATIONS	DP	JUIN 2001					
		D1	D2	D3	TOTAL	NORMALE	ECART %
DIJON	21	23.8	19.6	4.0	47.4	62.4mm	-24%
CHATILLON	21	20.8	20.8	11.6	53.2	75.3mm	-29%
NEVERS	58	15.4	18.7	12.4	46.5	64.0mm	-27%
CH-CHINON	58	36.4	44.8	13.8	95.0	97.0mm	-2%
MACON	71	24.8	34.2	8.6	67.6	86.0mm	-21%
ST-YAN	71	16.6	13.0	8.6	38.2	74.0mm	-48%
AUXERRE	89	12.6	18.0	12.6	43.2	61.0mm	-29%

Suite aux excédents pluviométriques enregistrés durant le printemps, le mois de juin affiche un déficit pluviométrique sur la plupart des postes Météo-France de la région. Celui-ci est bien marqué sur la station de St Yan où l'on enregistre une pluviométrie déficitaire de -48% par rapport à la normale.

La répartition des précipitations dans le mois est hétérogène avec une dernière décade plus chaude et nettement moins arrosée que les deux précédentes.

Avec l'arrivée des beaux jours et de la chaleur, l'évapotranspiration potentielle a fortement augmenté puisqu'elle est égale en moyenne à 120 mm sur la Bourgogne durant le mois de juin. Ainsi, le déficit pluviométrique couplé à l'évapotranspiration importante n'ont pas permis aux pluies de juin d'être efficaces au sens hydrologique du terme.



Les précipitations du mois de juin sont globalement déficitaires sur l'ensemble de la région, principalement durant la dernière décade. Le changement de temps a été rapide puisque l'on est passé d'un temps relativement froid et humide pour la saison à des journées chaudes et sèches. Les pluies de juin n'ont donc pas été suffisantes pour être efficaces au sens hydrologique du terme.

Reste maintenant à suivre les orages (quantité, localisation, fréquence) qui seront importants pour le bon déroulement de la saison estivale.



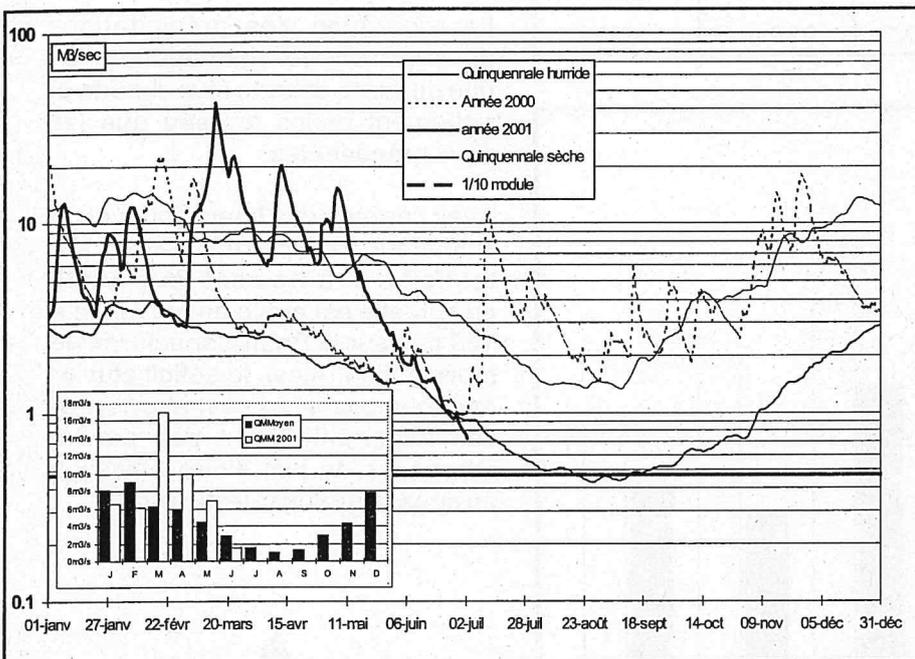
Les débits des rivières sont en baisse !

Avec l'arrivée des beaux jours et suite au déficit pluviométrique du mois de juin, les débits des rivières bourguignonnes sont en baisse sur l'ensemble de la région. La situation hydrologique des écoulements superficiels reste toutefois correcte pour la saison compte tenu du printemps 2001 humide.

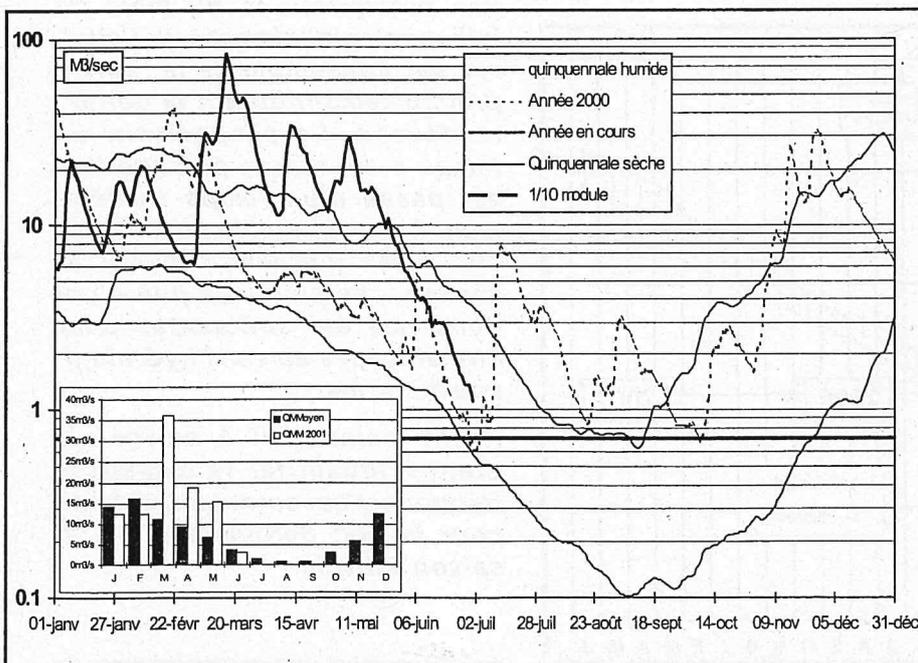
Sur le bassin de la Seine, la situation hydrologique est contrastée. Elle reste humide sur les bassins de l'Yonne et de l'Ouanne puisque les durées de retour des débits de base sont comprises entre la biennale et la décennale humide. En revanche, la Seine amont a connu une forte baisse des débits et les VCN3 ont des durées de retour de fréquence sèche (entre la triennale et la décennale sèche).

Sur les bassins de la Loire et de la Saône, la situation hydrologique est proche de la normale, comprise entre la biennale et la quinquennale humide.

LA SEINE A NOD (21)



LA TILLE A ARCELOT (21)



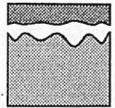
Les débits des rivières bourguignonnes ont connu une baisse nette avec l'arrivée des beaux jours mais la situation hydrologique des écoulements superficiels reste globalement correcte pour la saison (on bénéficie encore des pluies abondantes du premier semestre 2001). Il convient toutefois de suivre de près l'évolution des débits et de la pluie dans les semaines à venir.

DEBITS DES COURS D'EAU

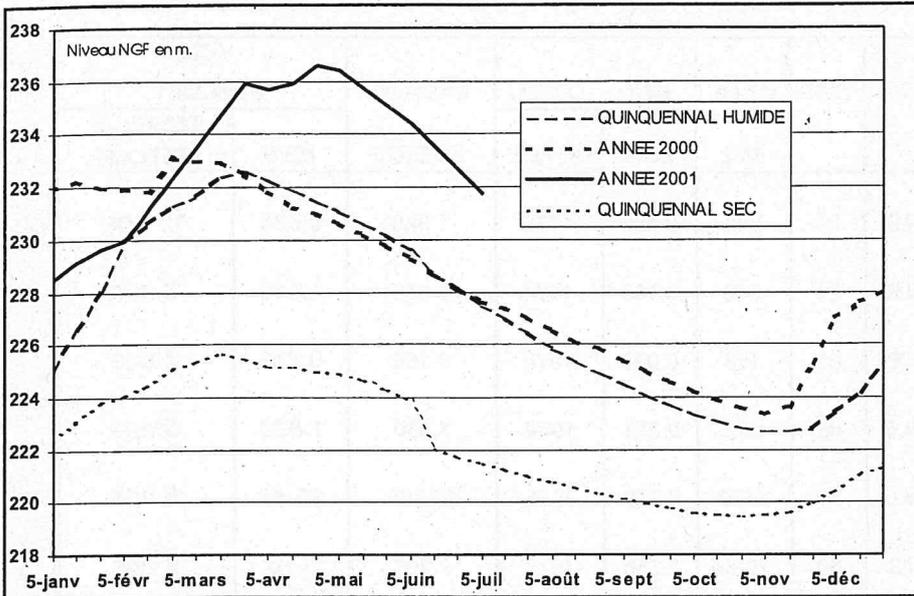
PERIODE DU 1er AU 30 JUIN 2001

BASSIN	COURS D'EAU et STATIONS	GEST.	DEP.	BV en KM2	MINI CONNU		MEDIANE EXPERIM.	VCN3 JUN 2001	
					M3/S	ANNEE		M3/S	DUREE DE RETOUR
SEINE	SEINE A NOD/SEINE	DIREN.B	21	371	0.308	1976	1.340	0.838	10 ans
	OURCE A AUTRICOURT	DIREN.B	21	548	0.183	1974	1.970	1.640	3 ans
	OUANNE A TOUCY	DIREN.B	89	153	0.038	1976	0.188	0.211	2 ans
	OUANNE A CHARNY	DIREN.B	89	562	0.353	1974	1.330	1.820	5 ans
	YONNE A GURGY	DIREN.B	89	3820	4.770	1960	15.100	25.40	5 ans
	ARMANCON A BRIENON	DIREN.B	89	2990	2.550	1976	9.200	9.10	2 ans
	SAUZAY A CORVOL	DIREN.B	58	81	0.263	1992	0.586	0.900	10 ans
	BEUVRON A CHAMP MOREAU	DIREN.B	58	264	0.220	1976	0.553	0.700	3 ans
LOIRE	IXEURE A LA FERMETE	DIREN.B	58	115	0.009	1976	0.166	0.200	3 ans
	DRAGNE A VANDENESSE	DIREN.B	58	115	0.048	1976	0.338	0.299	2 ans
	NIEVRE A POISEUX	DIREN.B	58	224	0.205	1976	0.533	0.434	2 ans
	NOHAIN A VILLIERS	DIREN.B	58	473	0.921	1991	2.250	3.500	5 ans
	TERNIN A PRE-CHARMOY	DIREN.B	71	257	0.036	1976	0.780	0.776	2 ans
	LOIRE A GILLY SUR LOIRE	DIREN.C	71	13007	6.310	1976	38.500	38.9	2 ans
	ARROUX A ETANG/ARROUX	DIREN.C	71	1798	0.751	1976	4.140	4.12	2 ans
RHONE	VINGEANNE A OISILLY	DIREN.B	21	623	0.365	1976	1.520	2.140	5 ans
	TILLE A ARCELOT	DIREN.B	21	708	0.240	1976	1.300	1.22	2 ans
	VENELLE A SELONGEY	DIREN.B	21	54	0.057	1976	0.157	0.157	2 ans
	PANNECUL A NOIRON/BEZE	DIREN.B	21	11.5	0.024	2000	0.034	0.043	3 ans
	OUCHE A PLOMBIERES	DIREN.R.A.	21	655	0.743	1973	1.550	1.580	2 ans
	SEILLE A ST USUGE	DIREN.B	71	790	1.100	1976	2.660	2.880	3 ans
	GROSNE A CLUNY	DIREN.B	71	332	0.058	1976	0.668	0.532	2 ans
	DOUBS A NEUBLANS	DIREN.R.A.	39	7290	13.200	1976	51.000	70.4	5 ans
	SAÔNE A LECHATELET	DIREN.R.A.	21	11700	8.120	1976	46.100	53.0	3 ans

LES VALEURS EN GRAS ET EN ITALIQUE SONT SUPERIEURES AUX MEDIANES (FREQUENCE HUMIDE)



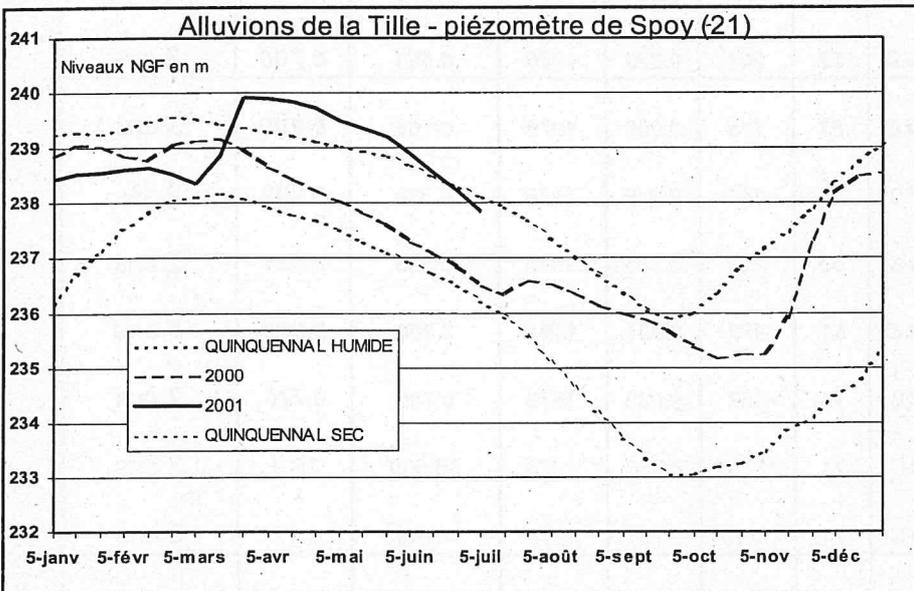
Calcaires du Nivernais - piézomètre de Bouhy (58)



Les niveaux des nappes sont au plus haut, le moral aussi



Alluvions de la Tille - piézomètre de Spoy (21)



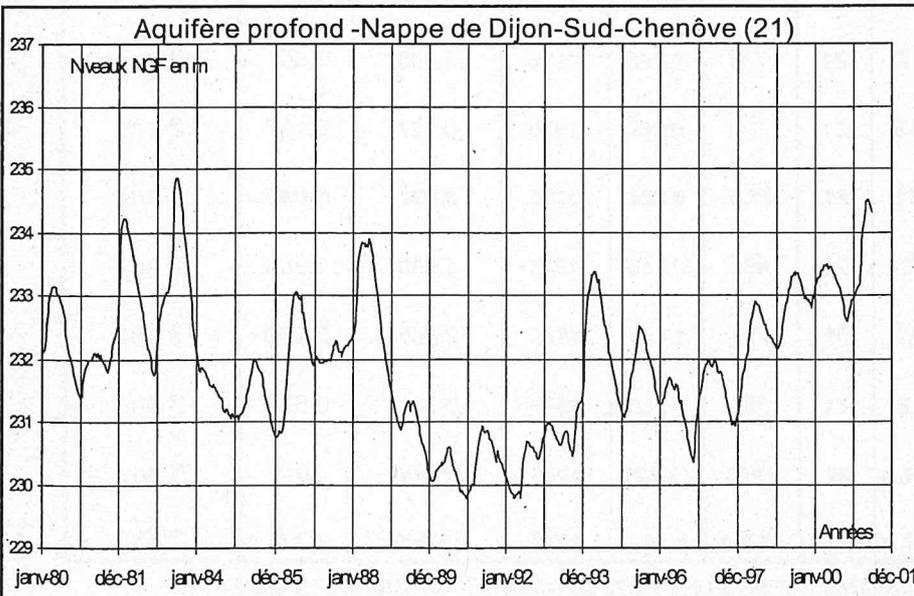
Fort logiquement, l'absence de pluie efficace a entraîné un début de vidange des nappes. Les niveaux restent toutefois exceptionnellement élevés pour la saison, de telles cotes ayant une période de retour décennale, comme dans la craie de l'Yonne, voire vicennale comme sur la nappe de Dijon-Sud où l'on a observé la plus forte recharge depuis 1983.

La baisse importante que l'on peut constater sur certaines nappes ou réservoirs karstiques (Baisse de 4 mètres en un mois à Bouhy, dans les calcaires du Nord-Nivernais) n'est due qu'à la forte charge qui s'exerce sur les exutoires que sont les sources. Progressivement la pente de tarissement devrait diminuer, au fur et à mesure que cette charge diminue... en attendant le retour de la pluie efficace.

Quoi qu'il en soit, la situation reste confortable et ne devrait générer aucun problème quantitatif avant la fin de l'été.



Aquifère profond - Nappe de Dijon-Sud-Chenôve (21)



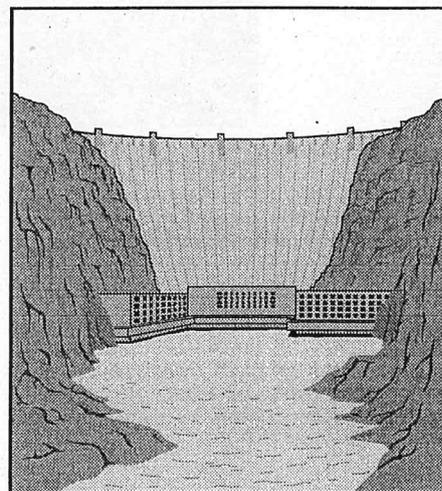


**TABLEAU DE SITUATION DU REMPLISSAGE
DES PRINCIPAUX RESERVOIRS DE LA REGION DE BOURGOGNE
(LES RESERVOIRS A.E.P. SONT MENTIONNES EN GRAS)**

RETENUE NOM ET DEPARTEMENT	VOLUME EN MILLIONS DEM3			OBSERVATIONS
	JUIN 01	TOTAL	% STOCK	
PANNECIERE (58)	35.66	82.50	43%	22-juin-01
LES SETTONS (58)	18.56	17.50	106%	22-juin-01
CHAUMECON (58)	18.77	19.00	99%	22-juin-01
LE CRESCENT (58)	12.38	14.20	87%	22-juin-01
BAYE ET VAUX (58)	6.11	6.60	93%	22-juin-01
PONT ET MASSENE (21)	6.04	6.10	99%	2-juil-01
GROSBOIS C.RESERVOIR	7.27	8.71	83%	2-juil-01
CHAZILLY (21)	2.22	2.20	101%	2-juil-01
CERCEY (21)	3.19	3.59	89%	2-juil-01
PANTHIER (21)	7.09	8.10	88%	2-juil-01
TILLOT (21)	0.41	0.40	103%	2-juil-01
CHAMBOUX (21)	3.3	3.60	92%	4-juil-01
CANAL DU CENTRE (71)	13.5	20.00	68%	14-mai-01
LA SORME (71)	9.5	10.00	95%	14-mai-01
PONT DU ROI (71)	3.57	4.00	89%	15-mai-01
LE CREUSOT NORD (71)	1.97	1.80	109%	14-mai-01
TOTAUX	149.54	208.3	72%	TAUX REMPLISSAGE AEP=93%

L'état de remplissage des barrages réservoirs bourguignons est correct pour la saison.

Le barrage de Pannecièrre se vide progressivement (43% fin juin) compte tenu de la vidange décennale prévue à l'automne.



CONCLUSIONS

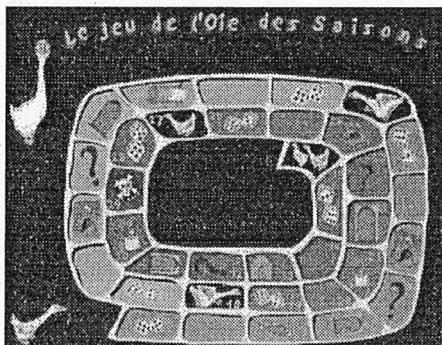
Les débits des rivières sont en baisse !

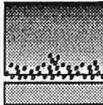
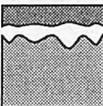
Suite aux excédents pluviométriques du printemps, les précipitations du mois de juin sont déficitaires sur l'ensemble de la région, principalement durant la dernière décade. Compte tenu de l'évapotranspiration importante et du déficit pluviométrique, les pluies n'ont pas été suffisantes pour être efficaces au sens hydrologique du terme.

Les débits des rivières bourguignonnes sont en baisse avec l'arrivée des beaux jours mais la situation hydrologique des écoulements superficiels reste correcte pour la saison. La situation est tout de même à suivre de près dans les semaines à venir.

L'absence de pluie efficace a entraîné un début de vidange des nappes. Toutefois, la situation reste confortable et ne devrait générer aucun problème quantitatif avant la fin de l'été.

Rien à signaler en ce qui concerne le remplissage des barrages réservoirs dont le niveau actuel est satisfaisant pour la saison.



LES INDICATEURS	
	Déficitaires sur l'ensemble de la région
	Les débits des rivières sont en baisse significative
	Les niveaux des nappes sont au plus haut
	Taux de remplissage satisfaisant
	Pas de données

Un bulletin national de situation hydrologique du R.N.D.E. et le bulletin INF'EAU Bourgogne sont maintenant disponibles sur Internet du Réseau National des Données sur l'Eau du Ministère de l'Environnement à l'adresse suivante :

<http://www.rnde.tm.fr>
rubriques synthèses

DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
BOURGOGNE

INF'EAU
BOURGOGNE 7